Habitat Individuel

Connaître, Entretenir et Valoriser votre patrimoine

Livret d'Identité du Logement

Architecture SYNAMOB Maîtrise d'Oeuvre

PROMOTELEC Vivons mieux l'électricité

Livret d'Identité du Logement

BIENVENUE DANS VOTRE NOUVEAU LOGEMENT

Le Livret d'Identité du Logement® est aujourd'hui entre vos mains. Il le restera tout le temps que vous occuperez votre logement. Vous le remettrez, symboliquement avec les clefs, au prochain acquéreur, le jour où vous quitterez votre logement. De la même manière, pensez à demander le livret d'identité de votre nouveau logement lors d'un prochain emménagement.

Le Livret d'Identité du Logement® est important ; il vous a été remis par votre maître d'oeuvre :

> il contient toutes les caractéristiques de conception et de construction ainsi que l'ensemble des opérations et travaux complémentaires et d'amélioration réalisés,

> y sont apposés les tampons des professionnels intervenants.

A ce titre, il permet la traçabilité de l'entretien.

Le **SYNAMOB** et **PROMOTELEC** vous conseillent de l'utiliser car :

> il optimise l'entretien de votre logement,

> il valorise votre patrimoine lors de sa revente,

> il facilite le travail du maître d'œuvre lorsque vous lui demanderez des travaux de rénovation et/ou d'extension.

Comment l'utiliser ?

1- Présentez-le à tous les intervenants.
2- Veillez à ce qu'il soit précisément renseigné.
3- Montrez-le aux éventuels acquéreurs, agents immobiliers et notaires au moment de sa vente ou mise en location.

Sommaire

A // Propriétaires

B // Références administratives

C // Coordonnées des entreprises intervenantes lors de la construction

D // Descriptif de la construction

D1 / Bâti
D2 / Isolation
D3 / Ouvrants
D4 / Aération
D5 / Chauffage
D6 / Eau chaude sanitaire
D7 / Installation électrique

E // Les plus de votre habitat

F // Diagnostics, labels et expertises

G // Mode d'emploi et entretien

Notes

Le Livret d'Identité du Logement® (marque déposée par SYNAMOB) est un document informatif qui ne présente aucun caractère contractuel. Le SYNAMOB ne peut être tenu responsable du contenu des informations techniques, juridiques ou administratives qui y sont portées par la ou les personne(s) qui remplissent ce document.

Reproduction et représentation interdites (article L. 122-4 du code de la propriété intellectuelle)

D // Descriptif de la construction

LE BÂTI

FONDATIONS :
(*Cocher la case correspondante*)

	Sur semelles filantes
	Sur radier
	Discontinues sur puits, micro pieux ou semelles isolées

SOUBASSEMENT :

	Mur du sous-sol
	Vide sanitaire

PLANCHER Rez de chaussée :

Type de plancher porté :	
ou dallage non porté (à préciser) :	Épaisseur : _____ cm

MURS EXTÉRIEURS :

Nature	Bois	Brique alvéolaire	Parpaing ou béton	Béton cellulaire	Pierre ou brique pleine
Épaisseur (cm)					
Résistance thermique R(m².K/W)					

MURS REFENDS :

Nature	
Épaisseur (cm)	

PLANCHER ÉTAGE :

Nature	
Épaisseur (cm)	

CHARPENTE :

Fermette	
Traditionnelle	
Autre (à préciser) :	

ISOLATION THERMIQUE : ☐ Extérieure ☐ Intérieure

Élément du bâti	Nature	Épaisseur (cm)	Résistance thermique
Plancher bas			
Murs extérieurs			
Plafond : - combles perdus - plafond sous toiture terrasse - rampants - redressements			

ISOLATION PHONIQUE ET ACOUSTIQUE :

Élément du bâti	Nature	Épaisseur (cm)
Planchers :		
Murs extérieurs		
Plafond sous toiture		
Cloisons		

OUVRANTS

MENUISERIES EXTERIEURES :

Porte Bois ☐ PVC ☐ Alu ☐ Mixte ☐
Type de vitrage (s'il y a lieu) :
Résistance thermique Uw(W/m².K) :
Fabricant :

Fenêtre et porte fenêtre Bois ☐ PVC ☐ Alu ☐ Mixte ☐
Type de vitrage (s'il y a lieu) :
Orientation Nord ☐ Autre orientation ☐ A préciser :
Uw(W/m².K) pour fenêtre(s) (Nord et Sud) :
Uw(W/m².K) pour porte-fenêtre ou baie vitrée :
Volets : Bois ☐ PVC ☐ Alu ☐ Mixte ☐
Fabricant :

E // Les plus de votre habitat

Cette rubrique rassemble tous les travaux complémentaires qui améliorent votre confort, économisent l'énergie et l'eau ; et facilitent l'entretien.

En un mot, ces travaux valorisent votre patrimoine :
il est bon que ce « **Livret d'Identité du Logement®** » en garde trace.

**Coordonnées des entreprises intervenantes,
lors de la construction ou ultérieurement**

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
(*plan incliné, WC, salle de bain, cuisine, chambre, ascenseur, élevateur…*)

	Accessible	Adaptable
RDC		
É tage		

Détails travaux :

Attestation d'accessibilité délivrée le :

DIAGNOSTICS, LABELS ET EXPERTISES À LA CONSTRUCTION :

Date	Objet	Société intervenante (tampon)	Résultats / remarques
	DPE : Diagnostic de Performance Energétique		Classe
	Label Promotelec		Mention
	Autre :		
	Autre :		
	Autre :		

Notes

SYNAPRO 1 (mai 2010) - imprimé par Promotelec

Elaboré conjointement par le Synamob et Promotelec

www.synamob.com / www.promotelec.com